



# Repérer et agir : prévention de la perte d'autonomie

## Objectif de formation

À l'issue de la formation, les participant(e)s seront capables d'identifier les signes précoces de perte d'autonomie et de fragilité chez les personnes âgées, et de mettre en œuvre des actions préventives adaptées.

## Compétences acquises à l'issue de la formation

- Reconnaître les signes de fragilité dans les six domaines de capacités intrinsèques définis par le programme ICOPE.
- Interpréter les résultats des observations pour déterminer le niveau de risque de perte d'autonomie.
- Communiquer efficacement avec la personne âgée et son entourage sur les fragilités observées.
- Planifier des actions préventives adaptées au contexte et aux besoins spécifiques de la personne âgée.
- Appliquer les techniques de prévention appropriées dans le cadre de ses interventions quotidiennes.
- Collaborer avec les autres professionnels de santé pour assurer une prise en charge cohérente et globale.
- Documenter de manière précise et concise les observations et actions entreprises.
- Adapter son approche en fonction de l'évolution de l'état de la personne âgée.

## Contenu

- ✓ Concepts théoriques de la notion de repérage des fragilités et programme ICOPE.
- ✓ Les six domaines de capacités.
- ✓ Techniques de repérage des fragilités.
- ✓ Priorisation des besoins : comment décider des actions à mettre en place.
- ✓ Élaboration de stratégies d'intervention adaptées à leur champ d'action.
- ✓ Réflexion sur l'adaptation des gestes quotidiens pour prévenir les fragilités.

## Modalités

- 🌀 Formation en présentiel sur site
- 🌀 Public : Professionnels du secteur médico-social
- 🌀 Aucun prérequis
- 🌀 Durée : 2 jours soit 14 heures
- 🌀 Groupe de 8 à 12 participants
- 🌀 Tarif : 1800 €



## Approche pédagogique

